



DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DU 08 mars 2012

Monsieur le Président du CHSCT des Côtes d'Armor,

Mesdames Messieurs les représentants de l'administration et des organisations syndicales.

Ce premier CHSCT n'a pas encore débuté que beaucoup de dossiers sensibles s'empilent déjà.

Nous avons constaté que le fonctionnement de cette nouvelle structure présente déjà des « couacs ». En effet, nous n'avons pas reçu le projet de règlement intérieur dans les délais.

C'est sans aucun doute à l'image des réformes, tout est fait à la va-vite, sans concertation et sans en mesurer les conséquences.

C'est le cas de la mise à l'écart de nos collègues de la douane, dans une autre structure, au contraire de ce qu'avait demandé **FO**.

La politique de destruction massive des emplois et la dégradation des conditions de travail mènent à la baisse du budget de fonctionnement des CHSCT de 6% ; auquel s'ajoute une réduction de 20% au titre de la réserve républicaine.

FO a déjà souligné les méfaits de cette nouvelle organisation qui conduit à une nouvelle étape vers la fin du paritarisme auquel nous sommes attachés. **Nous resterons très vigilants** dans cette nouvelle structure qu'est le CHSCT.

Mais au-delà de ces questions organisationnelles, il va falloir retourner à la réalité du terrain.

Dans le contexte départemental, les conditions de travail sont à revoir.

Les services n'ont pas le temps de faire un travail approfondi, de faire de l'archivage pour améliorer les conditions de travail. C'est la politique de suppression des effectifs qui en est la cause.

Et que dire de certains locaux, des travaux de sécurité qui n'avancent pas très vite (champignon lignivore à Moncontour, caméra non reliée dans certains postes ...) ou des travaux d'accueil qui devraient être faits (inaccessibilité à la boîte aux lettres du CFP de Guingamp aux personnes à mobilité réduite (déjà évoqué en CHSDI), inaccessibilité du CFP de Matignon pour ces mêmes personnes ...

La santé des agents est en jeu.

De plus, ils doivent subir de plus en plus fréquemment les agressions des usagers ; les représentants des organisations syndicales siégeant dans l'ex-CHSDI vous ont d'ailleurs interpellé à ce sujet.

FO restera vigilante pour ce qui est de la santé des agents au travail et va les encourager à porter dans la mise à jour du DUERP, toutes les pressions physiques ou psychologiques qu'ils peuvent subir.

Monsieur le Directeur, vous êtes responsable personnellement de la santé des agents au travail.

N'attendez pas que quelque chose d'irréparable arrive pour prendre les choses en main. Ce n'est pas la première fois que l'on vous met en garde dans cette instance, et **FO** saura vous le rappeler le cas échéant.

Force Ouvrière demande :

**l'amélioration des conditions de travail, qu'elles soient matérielles ou humaines,
la prise en charge du stress des agents,
la création d'emplois statutaires,
la prise en charge psychosociale de chaque agent avant qu'il y ait un accident,**